Lettre d'information n°4 – mai / juin 2015
STOP MINES 23

Salut à tous les démineurs !

Ce 4ème n° de notre lettre d'information sera un peu plus succinct que d'habitude.
Non qu'il n'y ai plus rien à dire sur le projet minier de Villeranges, ou sur la relance de l'exploitation minière en France, ou encore sur l'industrie minière en générale, bien au contraire, mais il nous faudra cette fois aller à l'essentiel car de nombreux événements approchent à grand pas :

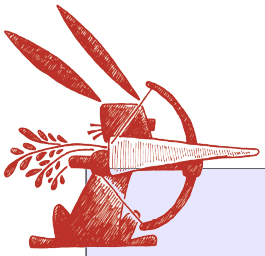

EVENEMENTS A VENIR :

samedi 13 juin
GUERET
MANIFESTATION NATIONALE POUR LES SERVICES PUBLICS

dimanche 14 juin – 8h00
LUSSAT / place de Lussat
SORTIE ORNITHOLOGIQUE
La SEPOL (Société d'Étude et de Protection des Oiseaux du Limousin) et STOP MINES 23 vous invitent à venir inventorier les espèces présentes sur le périmètre du PER de Villeranges.

lundi 15 juin
GUERET / préfecture
2ème REUNION DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SUIVI (CIS)
Cominor y présentera le programme des travaux pour 2015

mardi 16 juin – 20h30
BORD-SAINT-GEORGES / salle Les Fayolles
REUNION D'ORGANISATION DU FESTIVAL

lundi 29 juin - 19h30
MONTLUCON / salle C26 Espace Boris Vian
REUNION PUBLIQUE

mercredi 22 juillet
JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE L'INDUSTRIE MINIERE

samedi 25 juillet
BORD-SAINT-GEORGES / salle des fêtes
2ème Festival *« NO MINE'S LAND »* *(terre d'aucune mine)*

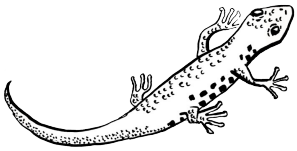

1.Point sur le PER de Villeranges.

La première phase est terminée depuis le 28 février. Bien que la Cominor se soit chargé de faire la publicité de sa nouvelle déclaration de travaux à la radio dès le 16 avril, nous n'avons pas encore accès à cette déclaration... !!

Nous avons – enfin ! - reçu le rapport annuel 2014 du PER de Villeranges. Vous pouvez retrouver ce documents sur le site de la préfecture : http://www.creuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Mines/Mines-d-or

Un document qui ne nous apprend pas grand chose, en tout cas, à ce jour aucun arrêté n'a été signé par le préfet. Mais il pense sans doute que réunir la commission de suivie suffira à faire accepter les forages au bord de la Voueize !
M. Delorme (Cominor) élude les question des administrations, telles celles de la DREAL.
Les résultats des premières analyses sont plutôt « creux » : pas de gravimétrie, aucune donnée SIG, aucun résultats des analyses d'eau...
Et nous pouvons relever, encore et toujours, un certain flou quand à nos interlocuteurs : s'agit-il de Cominor ou de La Mancha ? Le PER de Villeranges a été accordé en 2013 à Cominor mais les documents officiels, comme ce rapport, sont signés La Mancha. Un jeu de double-je qui consiste à brouiller les pistes et les informations. En témoigne la **page consacrée au PER de Villeranges sur le site canadien de La Mancha *(en anglais)* dont voici la traduction** :

LA MANCHA SERVICES FRANCE / COMINOR
4-14, rue d'Aguesseau - 75008 Paris, France
Tel: +33 (0)1.70.38.36.50

QUELQUES FAITS
La Mancha a lancé un programme d'exploration fin 2013 sur son permis minier de 48km² à Villeranges.

Objectifs des explorations pour le programme d'exploration en cours :

- Examen des résultats historiques de forage
- Campagne d'exploration pour confirmer les résultats historiques
- Effectuer des tests métallurgiques
- La qualification des ressources

DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DE PROJET
Notre titre minier Villeranges héberge deux gisements qui ont été découverts dans les années 1980, où une ressource non conforme historique de 18 tonnes à 4,9 g/t ont été décrites. En 1989, le projet a toutefois été abandonné étant donné les coûts du projet peu attrayants en raison du prix de l'or bas et les méthodes de récupération du minerai réfractaire limitées.

La licence d'exploration du PER de Villeranges fut accordée à La Mancha fin 2013, en même temps La Mancha a lancé un programme d'exploration pour valider la ressource historique et l'amener à la Norme canadienne 43-101 des normes conformes. En outre, nous avons l'intention d'effectuer des tests métallurgiques afin de mieux comprendre la nature réfractaire du gisement et de mettre à jour l'étude de faisabilité historique en utilisant les meilleures normes de l'industrie et des nouvelles technologies disponibles.

CALENDRIER DU PROJET

2014-2016 Exploration

Examen des résultats historiques de forage
Campagne d'exploration pour confirmer les résultats historiques
Des tests métallurgiques
La qualification des ressources

2017-2018 Études de faisabilité

Les travaux d'ingénierie et des études économiques
Essais métallurgiques approfondies
Réserve qualification selon les normes NI 43-101

2019-20 Autorisation / Financement

Demande de permis d'exploitation minière
Évaluation des enjeux environnementaux
Financement de projets de lancement

Il est clairement question d'une **« Demande de permis d'exploitation minière » pour 2019/2020**, alors que depuis près de deux ans maintenant, M. Delorme (Cominor) ne cesse de répéter aux médias locaux que la mine ne se fera probablement pas, qu'il ne s'agit « que de recherches », qu'il n'y a aucune certitude ; pourtant si Cominor semble ignorer les précédents résultats des années 1980, La Mancha elle est bien informée et compte *« valider la ressource historique ».*

2.Rencontre des élus

Communiqué de Presse – Stopmines23
Saint-Loup 4 Juin 2015

Future mine à ciel ouvert sur le PER de Villeranges : Les élus du département se concertent pour réagir ensemble

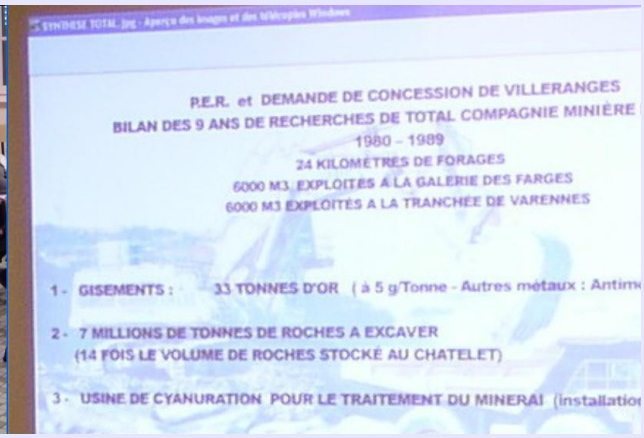

Une réunion de concertation des élus concernant la perspective d'exploitation minière sur le site du PER de Villeranges s'est tenue le 4 juin dernier, en soirée, à la mairie de Saint-Loup. Mme Anne Bridoux, maire de Saint-Loup avait, en effet, pris l'initiative d'inviter les 7 maires des communes touchées par ce Permis Exclusif de Recherche (PER) attribué à la société canadienne Cominor-La-Mancha. Étaient invités également, les élus du Conseil Départemental ainsi que les maires de 18 communes du S.I.A.E.P. Bassin de Gouzon concernées par les menaces sur la potabilité de l'eau qui provient en majorité des captages de Varennes, au coeur du permis minier.

Les maires de Sannat, Auge et Domeyrot ont répondu présent. Était invité, notre député M. Vergnier qui, dans l'après-midi, avait transmis ses excuses pour son absence. Le Conseil Départemental était représenté par M. Morençais : rappelons que le conseil général a déjà voté à l'unanimité et ce dès le 19 Mai 2014, une motion exprimant son refus du PER, le jugeant incompatible avec les autres projets de développement engagés sur notre département. M. Lozach était lui aussi présent à cette réunion.

En préambule l'association StopMines23 a rappelé l'historique du PER de Villeranges. En effet, en 1980, ce projet avait, initialement, été attribué à Total Compagnie Minière. Après 9 ans de recherches approfondies et le dépôt d'un dossier de demande de permis minier très complet, Total avait demandé l'exploitation de mines à ciel ouvert à Lussat et sur les 6 autres communes du PER. De plus la réouverture de tous les gisements du nord de la Creuse (Evaux, Clavaud, Vige, Lépaud, Le Châtelet) constituait la seconde phase de ce projet minier. L'analyse du minerai avait mis en évidence une proportion de 5 g d'or par tonne de roche, précisant que, dans notre sous-sol, ce minerai est composé essentiellement de cristal d'arsenic. Finalement, en 1997, cette compagnie à capitaux d'état s'était vue notifier le refus du projet par le ministre de l'époque. Ce refus était motivé par la trop faible rentabilité économique du projet avec un cours de l'or qui était alors au plus bas. En 2013, quand la société Cominor-La-Mancha reprend à son compte ce PER (47 Km²), le prix de l'or atteint 6 fois la valeur de l'époque et le nouveau gouvernement souhaite voir la France redevenir une « terre de mine ».

En tous cas l'épais dossier du permis, obtenu à la préfecture et étudié par l'association Stopmines23, montre que les travaux de Total ont permis de caractériser de manière très précise les gisements aurifères des Farges, de Varennes et de Villeranges. Ces données sont reprises par Cominor-La-Mancha qui commence ce projet avec déjà toute la connaissance géologique de notre sous-sol : teneur en minerai d'or, mais aussi des nombreux éléments tels que l'antimoine, le tungstène... (une quarantaine de métaux et terres rares). Après cette présentation détaillée, les participants à la réunion ont bien compris (mais ils s'en doutaient déjà) que la phase de recherches minières d'aujourd'hui n'est qu'un habillage de formalisme légal pour réaliser l'exploitation minière qui n'avait pas vu le jour il y a 25 ans : le sous-sol est le même et le cours de l'or se maintient. On est bien loin du discours de la Cominor à l'attention du public : *« On ne sait pas ce que l'on va trouver », «On ne fait que de la recherche », « C'est pas sûr (sic), vous savez, il n'y a qu'une mine sur cent qui voit le jour ».* De façon concomitante à ses louables réticences en public, Cominor annonce sur son site internet, que sa demande de permis d'exploiter la mine sera déposée en 2019-2020.

La finalité de cette réunion entre élus et responsables locaux était d'ouvrir, entre eux, un espace de réflexion sur des actions communes qui pourraient être mise en place dans le but

de faire rejeter ce projet. Une dizaine de propositions d'action ont été étudiées allant de « l'affichage de simples banderoles sur les frontons des mairies » (à l'instar de la sauvegarde de la radiothérapie à Guéret), en passant par le déblocage de budgets afin d'engager des actions juridiques, mais aussi pour établir un état des lieux du secteur avant pollution par l'industrie minière (état zéro de l'eau et de l'air). Peut-être même, la création d'un collectif d'élus, comme cela s'est fait spontanément et solidairement en Bretagne où un PER vient d'être attribué et portant sur 207 Km². Cette réunion était un premier pas vers une coordination des moyens de chacun en accord avec le refus des élus de ce projet de nouvelles mines en Creuse. Elle a permis d'établir un contact entre ceux qui, face à la désinformation des compagniesminières, oeuvrent pour la collecte et l'analyse des dossiers techniques et administratifs et ceux qui par leur fonction d'élus, ont le devoir de prendre leur responsabilité face aux dangers pour la santé et l'environnement occasionnés par les projets miniers. L'extraction minière est incompatible avec la préservation de la nature, cette nature reste, aujourd'hui un pôle important d'attraction de notre département. Ce projet a, d'ores et déjà, des répercutions directes sur notre économie : les agences immobilières ont constaté une baisse des ventes des biens situés sur les communes du futur projet minier (Lussat, Chambon sur Voueize...). Rien de surprenant : les acquéreurs potentiels choisissent volontiers la Creuse pour y trouver un cadre de vie sain et préservé de la pollution industrielle.

Les élus et les associations se retrouveront à la préfecture, le 15 juin 2015, pour la réunion de la commission d'information et de suivie du permis de Villeranges. La société Cominor-La-Mancha détaillera le programme de ses travaux 2015 : 6 kilomètres de forages, au bord de la Voueize, dans la nappe phréatique qui alimente les 18 communes du SIAEP du bassin de Gouzon.

Stopmines23

3.Manifestation nationale pour la défense des services publics

Le Collectif Stop Mines 23 sera présent pour les Services Publics ce samedi 13 juin à Guéret car le projet minier de Villeranges menace les ressources en eau potable de tout le bassin de Gouzon et même au delà (La Tarde et la Voueize se jettent dans le Cher qui alimente Montluçon en eau potable) - ce qui constitue une atteinte à un bien public, commun, bien plus précieux que l'or ou toute autre substance "connexe".

POUR
LE BIEN COMMUN
STOP MINES
!

4.En bref

•Le Collectif Stop Mines 23 souhaite la bienvenue à son nouveau préfet !

•1ère course de brouette du Limousin à Aubusson samedi 6 juin : les démineurs en lice !

5.Amis de la lutte

•Le PER de Beauvoir (03/63) vient d'être accordé.
•La consultation publique pour les PER de Loc-Envel et Silfiac (22) était en cours du 20 mai au 10 juin : www.economie.gouv.fr/consultations-publiques
•Une concession accordée pour extraire de la fluorine dans le Morvan depuis 2012. En 2014, suite aux premiers sondages plutôt concluant, *« le périmètre d'exploitation prévu est passé de 25 à 42 ha (la concession s'étend, elle sur 14 km^2) »*. (http://www.gensdumorvan.fr/societe/environnement/mine-de-fluorine-dantully-le-collectif-des-associations-environnementales-lance-lalerte.html)

NON AUX MINES...

...ni ici... *:*

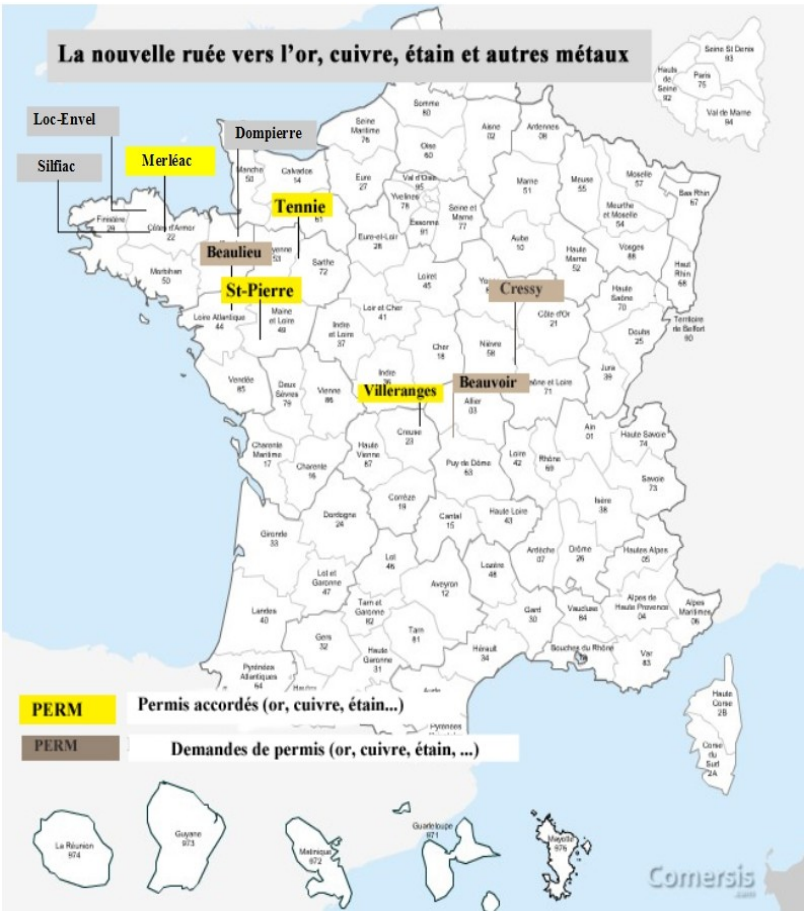

PER de Tennie / Sarthe et Mayenne
Rouez Environnement - http://www.rouez-environnement.org/
Charnie Environnement - http://www.charnie-environnement.fr.nf/

PER de Silfiac (9 communes), **Merléac** (34 communes) **et Loc-Envel** (25 communes) **/ Bretagne**
Collectif Mine de Rien (Silfiac), Collectif de Loc-Envel et Collectif de Merléac - http://alternatives-projetsminiers.org/

PER de Beaulieu / Loire-Atlantique

PER de Saint-Pierre (33 communes) **/ Maine-et-Loire**

PER de Cressy / Saône et Loire et Nièvre

PER de Dompierre / Ile-et-Vilaine

PER de « Beauvoir » / Allier et Puy de Dôme

PER de Colombus Gold, Newmont Mining, Iamgold, Auplata / Guyane Française
Association Maiouri Nature Environnement - https://sites.google.com/site/maiourinature

Collectif pour une Alternative au Développement Extractiviste et Anthropocentré - ALDEAH - http://www.aldeah.org/

voir la carte de Terraeco.net :
http://www.terraeco.net/Y-aura-t-il-bientot-une-mine-pres,57502.html

... ni ailleurs :

Rosia Monatana – Roumanie
http://www.rosiamontana.org/

Skouries – Grèce
http://antigoldgr.org/fr/

...

Liste à compléter.

MINES EN CREUSE ? NON !

Collectif Stop Mines 23 - www.stopmines23.fr

à découper et coller sur votre voiture, etc...

DIMANCHE 14 JUIN

SORTIE ORNITHOLOGIQUE

S.E.P.O.L.

A LUSSAT

Inventaire des espèces d'oiseaux sur le Permis Exclusif de Recherches d'or, argent, antimoine, tungstène, arsenic ... obtenu par la société minière COMINOR plus d'infos sur www.stopmines23.fr

RDV 8 H 00 SUR LA PLACE DE LUSSAT

avec Etienne Dupoux de la S.E.P.O.L.
(Société d'Etude et de Protection des Oiseaux du Limousin)
Et le Collectif STOP MINES 23

IPNS : ne pas jeter sur la voie publique

NO MINE'S LAND

25 JUILLET 2015

APPEL A PARTICIPATION

ASSOCIATIONS, COLLECTIFS, ARTISANS, ARTISTES, MILITANTS,

la mine d'or,
le peuple dort,
et toi, citoyen ?

CITOYENS

LE 25 JUILLET 2015

A BORD-SAINT-GEORGES (23)

2ème Festival

NO MINE'S LAND

(terre d'aucune mine)

CONFERENCES/TABLE RONDE/MARCHE ARTISANAL/CONCERTS/ANIMATIONS

EXPLOITATION MINIERE NI ICI, NI AILLEURS !

CONTACT : nominesland@gmx.fr

STOP mines 23

ne pas jeter sur la voie publique - ipns

www.stopmines23.fr

NO MINE'S LAND

25 JUILLET 2015

www.stopmines23.fr

PER de Villeranges, de Tennie, de Silfiac, de Merléac, de Loc-Envel, Rosia Montana, Skouries, Yanacocha... Partout la mine menace, allons-nous laisser saccager notre terre au nom de l'économie ?

no creusaran !

La mine d'or, le peuple dort, et toi, citoyen ?

associations, collectifs, artisans, artistes, citoyens...

pour dire **NON ! aux mines, NI ICI, NI AILLEURS !**

APPEL A PARTICIPATION AU 2nd RASSEMBLEMENT CONTRE LA MEGA-INDUSTRIE MINIERE

NO MINE'S LAND

à Bord-Saint-Georges (23)

conférences marché animations musique buvette

CONTACT : nominesland@gmx.fr

ne pas jeter sur la voie publique – ipns